



Légende :

- Limites du zonage
- Marges de recul (75 m) par rapport à la voie à grande circulation
- Emplacement réservé
- Espace boisé classé
- Sentiers pédestres ou équestres à conserver
- Bâtiment d'élevage
- Périmètre d'inconstructibilité
- Carrières

1
Plan Local d'Urbanisme de
Les Moitiers d'Allonne
 MODIFICATION
ZONAGE

SCP Aménageur du Société Française d'Aménagement Rural 27 rue Franklin Roosevelt 52037 Rennes Cedex Tél. : 02 99 22 28 01 Fax : 02 99 22 28 01		Adresse N° : 1209012 Ville N° : Approuvé le : 22/07/03	Date : Juillet 2007 78614
EMISSIION ORIGINALE MODIFICATIONS		Date :	78614
Echelle : 1:2 000'			